

Publié le 26 août 2014

Bretagne : Une SAS pour doper les EnR

La Région a mis en place, à travers la Semaeb, une SAS qui accompagne des projets d'énergies renouvelables en Bretagne, dans une dynamique d'intérêt général en accord avec les enjeux du Pacte électrique breton. La société investit dans des entreprises qui réalisent des équipements ou des infrastructures de production comme le parc éolien citoyen de Beganne.



L'objectif est « d'accélérer la mise en œuvre des projets EnR en Bretagne » et « de s'engager là où l'intérêt général trouve sa place et où l'investissement privé, seul, ne suffit pas », explique Nicolas Chapelat, chargé de mission énergies renouvelables à la [Semaeb](#) (Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne). La Sem a créé, avec d'autres partenaires, la société d'investissement [Eilañ](#), chargé d'investir dans des projets EnR, comme, par exemple, la SAS Begawatts. Fonctionnant sur un principe coopératif, la gouvernance de cette dernière est répartie en plusieurs collèges regroupant un millier de citoyens actionnaires (64 % des parts), Eilañ (18 %) et des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire. L'ambition ? « Permettre aux habitants de prendre en mains les projets EnR locaux ». Inauguré en juin 2014, ce parc de quatre éoliennes est en effet le premier en France à être détenu par une majorité de citoyens, à travers des clubs d'investisseurs et des Cigales. « D'autres projets éoliens participatifs ont vu le jour ces dernières années, mais jusqu'à présent cette participation citoyenne était minoritaire », précise Nicolas Chapelat.

Un acteur de référence

La dynamique initiée par la Semaeb, a permis à la SAS de devenir un acteur de référence en Bretagne en matière d'EnR, en lien avec les objectifs fixés par l'Etat, la Région Bretagne et l'Ademe dans le cadre du Pacte électrique breton. Eilañ s'engage plus particulièrement dans les filières éolienne, méthanisation et biomasse. Deux autres projets citoyens, accompagnés par la Semaeb via la société d'investissement, devraient d'ailleurs voir le jour au cours des prochaines années.

S'adressant à des projets techniquement finalisés et de taille intermédiaire, Eilañ permet des investissements compris entre 2 et 20 M€, en prenant 10 à 30 % de parts sociales dans les projets. Dotée de 3 M€ pour démarrer, la SAS engagera 4,7 M€ dans les trois ans à venir et envisage d'augmenter progressivement son capital afin de soutenir une douzaine de projets d'ici à 2016. Selon la Semaeb, « l'effet de levier financier pourrait avoir pour effet la réalisation d'environ 100 M€ d'investissements sur cette période ».